



RÉSUMÉ DE LA PRÉSIDENTE QUARANTE ET UNIÈME SESSION PLÉNIÈRE DU COMITÉ DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE MONDIALE (CSA) 13-18 octobre 2014

INTRODUCTION

Cette quarante et unième session plénière du CSA, organisée cinq ans après la réforme du Comité, a été extrêmement riche et a couronné une année d'activités intersessions particulièrement intense. La session a été marquée par des avancées majeures, notamment l'adoption des Principes pour un investissement responsable dans l'agriculture et les systèmes alimentaires, mais aussi la formulation de recommandations sur deux grandes questions: les pertes et gaspillages de nourriture dans un contexte de systèmes alimentaires durables, et la durabilité de la pêche et de l'aquaculture au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition. Elle a également donné lieu à des débats enrichissants et constructifs, ainsi qu'à des interventions très intéressantes que le CSA pourrait examiner de plus près dans l'avenir.

Le résumé de la Présidente a pour objet de compléter les conclusions de la quarante et unième session du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) en développant certains aspects du débat qui ne sont pas évoqués dans le rapport final du Comité, qui contient ses décisions et recommandations. Le résumé, qui n'est pas un outil de décision, est publié sous la responsabilité de la Présidente.

OUVERTURE

Lors de la cérémonie d'ouverture, M. Ban Ki-moon, Secrétaire général de l'ONU, a adressé un message au CSA dans lequel il a souligné le rôle stratégique et la valeur ajoutée du Comité dans la marche à suivre vers un monde libéré de la faim, et a exhorté toutes ses composantes à continuer de participer aux délibérations en cours sur le programme de développement pour l'après-2015, réaffirmant le rôle important que le Comité devait jouer à cet égard.

CONVERGENCE DES POLITIQUES

Principes pour un investissement responsable dans l'agriculture et les systèmes alimentaires

L'adoption des Principes pour un investissement responsable dans l'agriculture et les systèmes alimentaires, au terme d'un vaste processus de consultation et de négociation qui a duré deux ans, a été l'un des principaux aboutissements de la quarante et unième session du CSA. Des déclarations ont été prononcées, qui apportent un ferme soutien aux Principes et au processus ouvert qui a permis de les élaborer, et qui soulignent les opportunités que les Principes représentent pour les investissements futurs.

Des organisations de la société civile ont exprimé leur attachement au CSA et leur souhait de collaborer avec d'autres parties prenantes pour que les Principes soient mis en œuvre afin de réaliser l'objectif fixé, qui est de promouvoir l'investissement responsable dans les systèmes agricoles et alimentaires pour contribuer à la sécurité alimentaire et à la nutrition. Dans ce contexte, elles ont regretté que les Principes ne proposent pas d'engagements plus concrets concernant certains de leurs problèmes prioritaires, et souligné qu'il était important de contrôler ce qui est fait au nom des Principes.

Programme d'action pour la lutte contre l'insécurité alimentaire lors des crises prolongées

Dans ses observations liminaires, la Présidente a fait observer que la question de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition dans les situations de crise prolongée était de plus en plus pressante. Elle s'est félicitée que le Comité ait approuvé une feuille de route qui devrait permettre d'adopter le Programme d'action pour la lutte contre l'insécurité alimentaire lors des crises prolongées à la quarante-deuxième session du CSA, mais elle a noté qu'il y avait de plus en plus de crises mettant en jeu la sécurité alimentaire et appelé les participants à donner la priorité absolue à la feuille de route.

COORDINATION ET LIENS AVEC LE CSA

Lors du débat sur les questions mondiales consacré à la question de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le cadre de l'après-2015, on a souligné la participation sans précédent des parties prenantes, qui a permis de définir des objectifs et des cibles. Étant donné qu'aucun mécanisme n'a été conçu à ce jour pour qu'il soit rendu compte de la réalisation des objectifs de développement durable, le CSA a été encouragé à faire part de son expérience en la matière. La réussite du programme de développement pour l'après-2015, qui doit être approuvé par tous les pays l'année prochaine, dépendra de l'appui qui sera fourni par l'ensemble de la société et de l'action qui sera menée par les divers intervenants, parmi lesquels le CSA. Le Comité a été invité à contribuer à la définition des principales cibles et des principaux indicateurs concernant l'objectif 2 et les points connexes, et à fournir des indications sur le suivi des objectifs (partage des données et réalisation d'études thématiques, par exemple). Un parallèle a été établi entre le cadre pour l'après-2015 et le processus de préparation de la deuxième Conférence internationale sur la nutrition, et le CSA a été

encouragé à participer à ce dernier et à exprimer son point de vue, car son modèle multipartite lui permet de rassembler tous les acteurs concernés par la malnutrition et la faim.

JOURNÉE MONDIALE DE L'ALIMENTATION - MANIFESTATION SPÉCIALE DU CSA

En partenariat avec l'équipe chargée d'organiser la Journée mondiale de l'alimentation et le Comité directeur de l'Année internationale de l'agriculture familiale, le CSA a pu organiser une manifestation spéciale sur le thème «Ouvrir l'agriculture familiale à l'innovation: vers la sécurité alimentaire et la nutrition», avec la participation de Sa Majesté la reine Maxima des Pays-Bas et du Mandataire spécial du Secrétaire général de l'ONU pour la promotion de services financiers accessibles à tous qui favorisent le développement. Le débat a notamment porté sur l'importance que revêtent l'innovation et la technologie dans la résilience de l'agriculture familiale.

La reine Maxima a souligné l'importance des services financiers dans l'amélioration de la productivité agricole, et insisté sur le rôle déterminant des services d'assurance et des technologies dans la résilience et dans l'atténuation des risques. L'utilisation des téléphones portables pour faciliter l'intégration financière dans les zones rurales a été une innovation majeure. M. Dacian Cioloș, Commissaire européen à l'agriculture et au développement rural, a précisé que l'innovation était fondamentale pour les exploitations familiales, quels que soient le type et la taille de l'exploitation, car elle permet d'accroître la résilience et d'augmenter la production. Il a également évoqué le rôle des pouvoirs publics dans la création d'un environnement favorable stable. M. Serrano, Secrétaire adjoint aux politiques, à la planification, à la recherche-développement et à la réglementation au Ministère de l'agriculture des Philippines, a souligné l'impact du changement climatique sur l'agriculture familiale et la nécessité de stimuler l'innovation et d'utiliser des technologies nouvelles pour améliorer les mécanismes d'adaptation des agriculteurs. Il a également souligné qu'il importait d'investir dans les technologies et a insisté sur l'accès aux terres et aux ressources. M. Ibrahima Coulibaly, exploitant familial au Mali et vice-président du Réseau des organisations paysannes et de producteurs de l'Afrique de l'Ouest (ROPPA), a déclaré que le manque de ressources était l'une des principales difficultés rencontrées par les exploitants familiaux. Il a indiqué qu'il était nécessaire de respecter les connaissances traditionnelles dans les formations dispensées aux agriculteurs. M. Solar Dorrego, membre de l'Association argentine de consortiums régionaux d'expérimentation agricole (AACREA) et chef d'une exploitation familiale, a présenté les enjeux de l'innovation dans un environnement en mutation, et affirmé qu'il était nécessaire de partager les meilleures pratiques et d'assurer la diffusion des connaissances parmi les agriculteurs. Une attention particulière a été accordée à l'importance des coopératives et à la nécessité de les renforcer, ainsi qu'au rôle du financement, public et privé, dans la promotion des nouvelles technologies et de l'innovation.

LE POINT SUR LES AXES DE TRAVAIL DU CSA

À l'occasion du point qui a été fait sur sa stratégie de communication, le Comité a invité instamment les organisations dont le siège est à Rome à faire connaître les produits du CSA et à les diffuser largement au sein de leurs propres structures.

Les activités de suivi des décisions et recommandations du CSA étant sur le point de commencer, il a été rappelé à toutes les parties prenantes que le CSA dépendait étroitement d'elles et que seule leur action, à destination de leurs propres réseaux, lui permettrait de mesurer au mieux sa propre efficacité. La Présidente du Comité, ainsi que le Bureau et le Secrétariat, comptent sur une large participation des parties prenantes du CSA à la prochaine enquête qui sera menée sur l'efficacité de son travail.